

OBSERVATOIRE DU BOIS ENERGIE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

CHIFFRES DE 2024

Mise en place en 2007 dans le cadre d'un observatoire du bois énergie et du bois d'industrie sur les régions du quart nord-est de la France, cette étude est actualisée tous les deux ans. Elle propose un état des lieux de la filière bois énergie en Bourgogne-Franche-Comté (BFC) pour l'année 2024 et un suivi de son évolution en matière de production, commercialisation et consommation.

Cette synthèse propose un zoom sur les principaux résultats de la partie concernant les plaquettes forestières.

PRODUCTION REGIONALE DE PLAQUETTES FORESTIERES

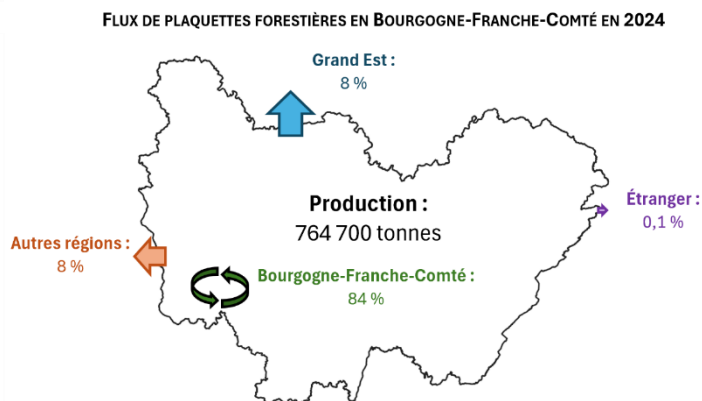
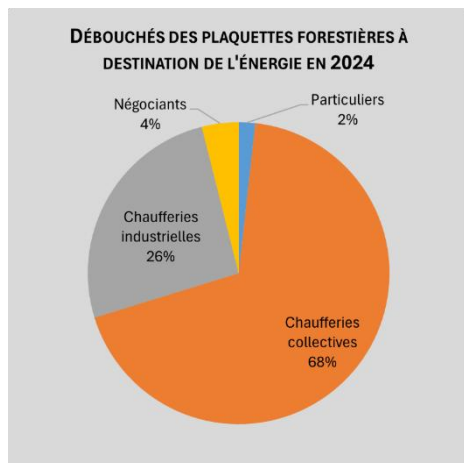
• Volumes commercialisés

79 Producteurs ou prestataires de production de plaquettes forestières sont recensés en BFC. Le taux de réponse s'élève à 47 %. En ajoutant les entreprises qui avaient répondu lors de l'enquête précédente et d'autres informations, il est possible d'obtenir la production régionale de plaquettes forestières. **Ainsi, le volume commercialisé par les producteurs de plaquettes forestières de BFC en 2024 à destination de l'énergie est estimé à 764 700 tonnes (+ 131 600 tonnes par rapport à 2022).** En 2024, une hausse a aussi été enregistrée sur les volumes commercialisés pour d'autres usages que l'énergie, en lien notamment avec une augmentation de la consommation de plaquettes forestières par les industries de la trituration et pour l'agriculture. Ces volumes restent néanmoins bien moins importants (environ 39 500 tonnes).

• Débouchés

Les plaquettes forestières sont majoritairement valorisées dans des **chaufferies automatiques** (collectives ou industrielles), où elles servent à produire de la chaleur pour des réseaux de chaleur, ou pour alimenter des procédés industriels (comme du séchage).

Comme en 2022, **les chaufferies collectives constituent le premier débouché des plaquettes forestières** commercialisées par les entreprises de BFC en 2024.



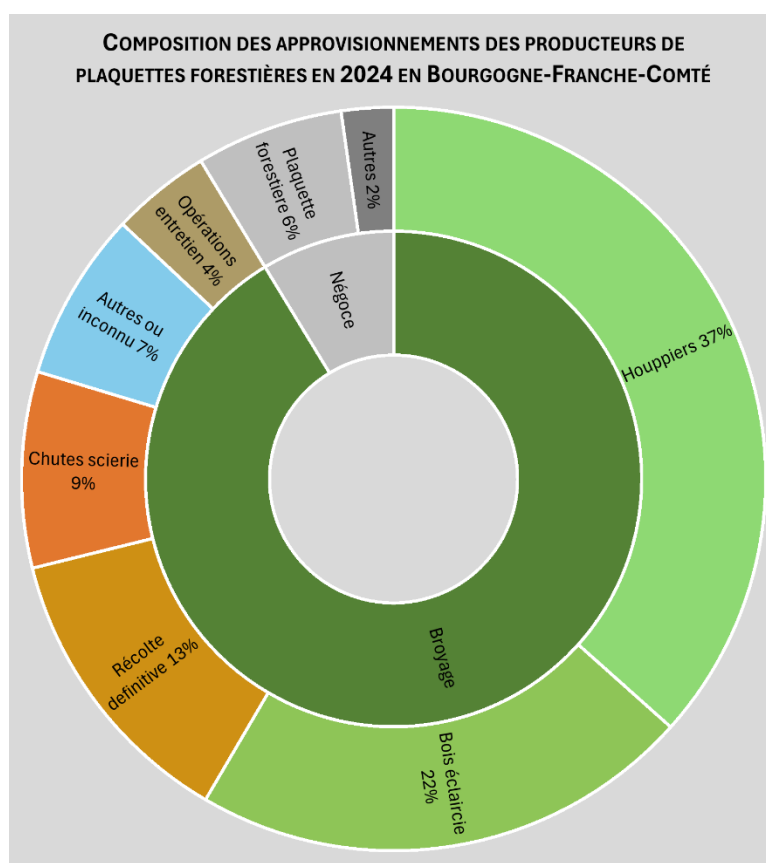
Les débouchés des plaquettes forestières restent locaux puisque 84 % des volumes de plaquettes forestières produits par les entreprises de BFC sont commercialisés directement dans la région. Cette proportion est restée stable par rapport à 2022. Le reste de la production est en grande majorité consommée en France métropolitaine.

- **Caractéristiques des plaquettes commercialisées et filières d’approvisionnement**

Caractéristiques du produit	Feuillus (83 %), Résineux (17 %) Plaquettes commercialisées vertes ou humides (76 %), sèches (24 %) 59 % des volumes certifiés PEFC, 17 entreprises certifiées CBQ+
Modes de commercialisation et de livraison	64 % sous contrat de fourniture de combustible 36 % des volumes commercialisés en flux tendu Rayon de livraison moyen : 71 km

- **Approvisionnements en bois et gestion durable des forêts**

La quasi-totalité des volumes sont produits directement par les entreprises qui les commercialisent au client final, puisque seuls 8 % des approvisionnements sont constitués de plaquettes en négoce. Pour le reste, **les entreprises s’approvisionnent principalement en bois forestier**.



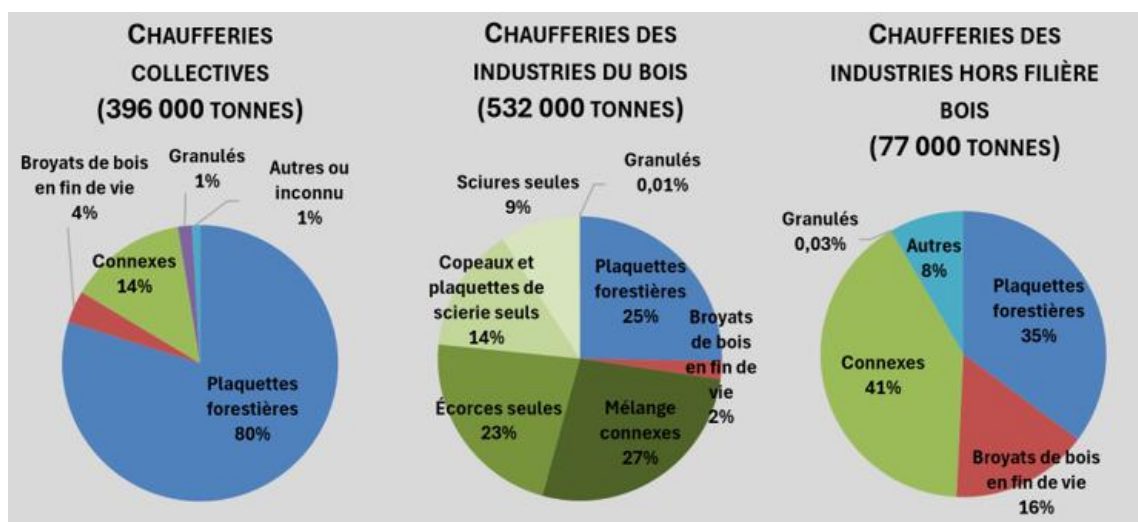
Parmi le bois broyé par les entreprises, les houppliers issus de récoltes de bois d’œuvre et les bois d’éclaircies sont les sources principales de biomasse. Cela illustre bien la **complémentarité entre le bois d’œuvre et le bois énergie**. Les récoltes définitives (dont les coupes rases de peuplements déperissants par exemple) représentent 13 % du total.

Les approvisionnements pour la production de plaquettes forestières restent locaux **puisqu'ils proviennent de BFC à 80 %**. Les 20 % restants proviennent des autres régions françaises (Grand Est, etc.). En 2024, 67 % des entreprises ayant répondu à l'enquête ont indiqué être certifiées PEFC. Cette proportion est en nette augmentation par rapport à 2022 (+ 12 %). 59 % de la production a été commercialisée sous cette certification, là encore en très nette augmentation par rapport à 2022 (+ 17 %).

CONSOMMATION REGIONALE DE PLAQUETTES FORESTIERES

• **Consommation dans les chaufferies en fonctionnement en 2024**

Au 1^{er} janvier 2025, la région comptait **1 203 chaufferies en fonctionnement**, pour une puissance installée de 872 MW et une consommation de 1 006 000 tonnes de bois par an (+ 145 000 tonnes par rapport au 1^{er} janvier 2023).



La plaquette forestière et les connexes de la transformation du bois représentent la majorité de la biomasse consommée, et sont complétés par les bois en fin de vie, en particulier pour les gammes de puissances importantes. Les plaquettes forestières représentent le combustible le plus consommé en tonnage dans les chaufferies automatiques de la région (478 000 tonnes/an – 48 %). La part des plaquettes forestières dans les consommations régionales a tendance à très légèrement augmenter (+ 1 % depuis 2022). Cela est principalement dû à la dynamique du secteur des **chaufferies collectives**. Avec 640 200 tonnes commercialisées en BFC à destination de l'énergie, **l'activité des professionnels permet de couvrir les besoins des chaufferies régionales en fonctionnement**.

• **Prévisions de consommations**

Une prospective de la consommation supplémentaire de bois en BFC qui pourrait être engendrée par la mise en service de projets de chaufferies dans les années à venir a été réalisée. Cette prospective a permis d'estimer que si tous les projets recensés sont mis en place, la consommation des chaufferies automatiques en BFC devrait atteindre environ **1 977 500 tonnes par an en 2029-2031**, (+ 96 % par rapport à 2022). Cette estimation est à prendre comme une limite haute car tous les projets ne se réaliseront probablement pas. Tous les projets de chaufferie ne permettent pas de valoriser le même type de biomasse :

Consommation supplémentaire (tonnes)	Type de chaufferie	Granulés	Plaquettes forestières	Connexes industries du bois	Broyats de bois en fin de vie	
Entre 2023 et 2026	Collectives ≤ 1 200 kW	2 616	10 350	716	-	
	Collectives > 1 200 kW	-	57 731	3 635	330	
	Industrielles ≤ 1 200 kW	33	518	923	-	
	Industrielles > 1 200 kW	-	112 735	142 906	8 308	
	TOTAL par rapport à 2022	2 649	181 334	148 180	8 638	340 801
Entre 2027 et 2029	Collectives ≤ 1 200 kW	1 962	7 762	537	-	
	Collectives > 1 200 kW	-	13 000	-	-	
	Industrielles ≤ 1 200 kW	25	389	692	-	
	Industrielles > 1 200 kW	-	7 100	8 080	80 000	
	TOTAL par rapport à 2026	1 987	28 251	9 309	80 000	119 547
TOTAL 2029 par rapport à 2022		4 636	209 584	157 490	88 638	460 348

• Disponibilité en bois d'industrie et bois énergie

Le bilan des perspectives de développement du bois énergie et bois d'industrie fait apparaître les tendances suivantes :

Secteur	Tendance	Commentaires
Industries lourdes (bois d'industrie)	Stabilité / légère hausse	
Particuliers (bois énergie)	Stabilité	
Chaufferies biomasse (bois énergie)	Hausse	+ 971 500 tonnes de biomasse à horizon 2029-2031
Production de granulés (bois énergie)	Hausse	+ 125 300 tonnes (des sites en cours de lancement)

L'estimation des volumes de biomasse supplémentaire disponible est complexe. Plusieurs leviers sont mobilisables pour augmenter l'usage du bois énergie et bois d'industrie :

- Une **meilleure valorisation du gisement** récolté actuellement (mise en place de mesures de sobriété et d'efficacité) ;
- La **relocalisation** de volumes exportés hors de la région ;
- La **mobilisation supplémentaire** en forêt, hors forêt, ou via l'amélioration du recyclage.

Actuellement, il est difficile d'évaluer les quantités de biomasse supplémentaire apportées par ces différentes sources. Au moment de la rédaction de cet observatoire, plusieurs études sont en cours de finalisation, notamment sur la disponibilité forestière. Il a été décidé de diffuser les résultats de l'observatoire et de réaliser une analyse plus poussée de la ressource lorsque les données seront disponibles.

Téléchargez le rapport complet sur : <https://www.fibois-bfc.fr/filiere-bois-energie>

Contact : info@fibois-bfc.fr